



MASTÈRE AMUR : AMÉNAGEMENT & MAÎTRISE D'OUVRAGE URBAINE *Territoires, Transitions & Génie écologique*

À l'heure de la transition écologique, la question des villes et des territoires – leur dynamiques, leurs interdépendances, leur (ré)aménagement – n'a jamais été autant d'actualité. Puisque nos modes de vie sont appelés à se transformer en profondeur, comment doivent évoluer les lieux dans lesquels ils se déploient ?

L'aménagement et l'urbanisme constituent deux piliers fondamentaux de la nécessaire sobriété collective, de la possibilité pour tous de se loger, de participer à la vie économique et de la cité, de se cultiver, de s'épanouir, de vivre en bonne santé et en harmonie avec la biosphère. Comment construire un futur durable et désirable aux villes et aux territoires que nous habitons ? Comment trouver sa place de professionnel engagé dans cette complexité et cette incertitude ?

Pour répondre à ces défis, AMUR fait peau neuve et propose un nouveau programme pédagogique afin de doter ses futurs apprenants des compétences nécessaires pour comprendre, mesurer, décider et agir efficacement. Le Mastère Spécialisé® Aménagement et Maîtrise d'Ouvrage Urbaine devient ainsi un Mastère (de niveau Bac+5), visant à favoriser l'innovation écologique par le projet de territoire, réunissant des apprenants d'horizons pluridisciplinaires (ingénieurs, architectes, paysagistes, géographes, juristes, économistes, politistes,...) et des chercheurs et professionnels de la ville, des territoires et du génie écologique, afin qu'ils puissent trouver ensemble les réponses opérationnelles aux urgences.

MOTS CLÉS

Territoires
Transition
socio-écologique
Systèmes
complexes
Sobriété urbaine
Génie écologique
Maîtrise d'ouvrage
urbaine
Action publique

PROFIL

M1 (ou équivalent)
en ingénierie,
architecture,
paysage,
sciences politiques,
géographie

OBJECTIFS

Le cursus à temps plein, d'une durée de 12 mois, forme des professionnels de l'aménagement et de la maîtrise d'ouvrage urbaine à intervenir dans les territoires à toutes les échelles.

Il entend leur donner une compréhension interdisciplinaire de haut niveau des grands enjeux écologiques et sociaux, indispensable pour éclairer l'action et l'exercice professionnel de futurs urbanistes engagés dans la transformation pour un avenir sobre et désirable.

Il accorde une place importante à l'apprentissage du projet de territoire, en intégrant une vision prospective – incontournable dans le contexte d'incertitudes actuelles. Les apprenants s'exerceront ainsi à la posture de maître d'ouvrage dans le cadre d'équipes pluridisciplinaires. Il s'agira de comprendre le métabolisme territorial et de proposer des voies concrètes pour amorcer la « redirection urbaine », et contribuer à la transformation des territoires (et notamment des friches) à différentes échelles.

Les apprentissages associent apports de connaissances théoriques, techniques et de terrain, et retours d'expérience et échanges avec les professionnels du secteur. Ils sont résolument pluridisciplinaires et abordent les grandes problématiques urbaines, territoriales, environnementales et sociales. Un accent particulier est mis sur les disciplines du « génie écologique », en cohérence avec la vocation technique de l'École.

Les atouts de la formation

- Une formation mêlant les savoirs et les savoir-faire en ingénierie et sciences sociales, pour apporter des solutions pertinentes à des problèmes complexes.
- Une pédagogie active associant master class, analyses urbaines et territoriales et projets, arpentages, visites d'opérations, voyages d'études, études de cas, exposés, mémoires, lectures ;
- Un recrutement pluridisciplinaire et une équipe pédagogique de haut niveau réunissant enseignants et intervenants professionnels : universitaires, chercheurs, ingénieurs, architectes, praticiens ;
- Un dispositif pédagogique s'appuyant sur la recherche de pointe menée dans des laboratoires de référence ;
- L'accès à Urba-Ponts et au réseau des urbanistes diplômés de l'École des Ponts.

UN PROGRAMME RICHE D'ENVIRON 500 HEURES D'ENSEIGNEMENT

ADMISSIONS

Dossier de candidature

CALENDRIER

Date limite de dépôt des dossiers : 21 juin

12 mois de formation :

- cours de septembre à mars
- 6 mois de projet collectif dont 4 à plein temps (avril à août)

TYPE DE DIPLÔME

Mastère : Diplôme d'établissement niveau bac+5

VALIDATION

60 ECTS (en cours de définition)

LIEU

École des Ponts ParisTech (30 mn du centre de Paris)

COÛT

3 450 € pour les étudiants européens autofinancés, 6 900 € étudiants hors Europe autofinancés.

Un cycle introductif intensif permet de créer un socle de commun et de référence sur les grands enjeux écologiques, économiques et sociaux, avec des mises en situation : urbanisation planétaire, « grande accélération », énergie, climat, ressources, biosphère et biodiversité, sols, eau.

Le premier semestre est consacré à l'apprentissage du projet, sous forme de diagnostics/scénarios, en équipe et dans le cadre d'une commande réelle, en cohésion avec les apports théoriques et pratiques dans le champ de l'urbanisme, de l'environnement et de l'aménagement opérationnel :

- Histoire urbaine, sociologie
- Mobilités et logistique bas carbone
- Nouveaux paradigmes de l'aménagement (urbanisme circulaire, transformation des friches, espaces publics et biens communs)
- Aménagement opérationnel
 - Acteurs, montage et programmation, logement et logement social,
 - Économie de l'aménagement et de la transformation des territoires,
 - Concertation & urbanisme transitoire
 - Droit de l'urbanisme, foncier,
 - Exploitants (énergie, réseaux)

Le second semestre propose un exercice de prospective territoriale intensif. Il est consacré à mi-temps puis temps plein à un projet collectif sous commande réelle. En parallèle sont abordés les outils du génie écologique :

- Génie écologique à l'échelle du quartier (eau, biodiversité, sols, carbone...);
- Métabolisme territorial : alimentation, déchets, réseaux, énergie ;
- Outils quantitatif / échelle du bâtiment : ACV, bâtiment durable, bioclimatisme.

“ Rien n'est à inventer mais tout reste à faire ”

Sylvain Grisot
urbaniste et fondateur de
dixit.net

COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES ACQUISES

- Analyser une situation territoriale complexe et la mettre en perspective des grands enjeux écologiques et sociaux ; comprendre les enjeux de la transformation urbaine et proposer des alternatives innovantes ; Apprendre la posture et les outils de la maîtrise d'ouvrage, maîtriser le jeu d'acteur pour mener à bien des projets engagés ;
- Maîtriser les ordres de grandeur énergie-carbone et les enjeux relatifs aux ressources et à la biodiversité ;
- Co-construire la ville avec l'ensemble des parties prenantes, depuis les diagnostics jusqu'au déploiement concret des projets et leur évaluation ;
- Travailler en équipe multidisciplinaire en mode projet ;
- Proposer un programme d'action sur un territoire et faire appel en ensemblier aux expertises pertinentes ;
- Avoir des notions de prospectives territoriales.

DÉBOUCHÉS & MÉTIERS

- Les diplômés sont destinés à exercer leurs compétences dans les domaines de l'aménagement et de l'urbanisme, au sein des organismes suivants :
- Collectivités territoriales, sociétés d'économie mixtes d'aménagement, établissements publics d'aménagement ;
- Agences d'urbanisme, agences et bureaux d'études publics et privés en maîtrise d'œuvre ou assistance à maîtrise d'ouvrage (aménagement, urbanisme, paysage, transport, environnement...);
- Entreprises publiques et privées intervenant dans les projets urbains et territoriaux à interfaces complexes (opérateurs de transport, structures foncières, développeurs, bailleurs, promoteurs...).

Contact: Direction de l'Enseignement & de la Recherche

amur@enpc.fr

Site Web :

www.bit.ly/mastereAMUR